

---

AMIN ALLAL

## RETOUR VERS LE FUTUR

### LES ORIGINES ÉCONOMIQUES DE LA RÉVOLUTION TUNISIENNE

17

**L**e 20 mars 2015, à l'occasion de la fête de l'indépendance et deux jours après l'attentat du musée du Bardo, le président de la République, Béji Caïd Essebsi, investi trois mois plus tôt, mentionne un projet de loi dit de « réconciliation économique et financière nationale ». Reçu favorablement par les principales forces parlementaires, notamment par les leaders d'Ennahdha, il annonce, dès son article 1<sup>er</sup>, vouloir « tourner la page du passé et encourager le processus de justice transitionnelle afin de favoriser les investissements et remettre sur les rails l'économie tunisienne ». À court terme, l'initiative a revigoré des manifestations affaiblies notamment depuis la promulgation de l'état d'urgence le 4 juillet 2015. Par exemple, le mouvement Manich msamah (littéralement, « je ne pardonnerai pas ») proteste contre l'amnistie des patrons et des fonctionnaires ayant trempé dans des affaires sous Ben Ali. Il s'oppose au retour des anciens « prédateurs » ayant profité frauduleusement de leur proximité avec les clans dominants sous Ben Ali. Même s'il est trop tôt pour tirer des enseignements sur ce projet de loi – geste ou manœuvre vis-à-vis des « copains », tentative de reprendre le dispositif de « justice transitionnelle » des mains de la pugnace opposante Sihem Bensedrine, coup de force afin de s'approprier la *moussamaha* (le pardon) chère aux organisations internationales, peut-être même croyance ou prophétie autoréalisatrice concernant le retour attendu des investisseurs étrangers... –, cette initiative n'en demeure pas moins une tentative de retour aux recettes économiques des années Ben Ali.

À l'époque, gouverner le « macroéconomique »<sup>1</sup>, c'était tout d'abord légitimer le régime autoritaire en adéquation avec les injonctions internationales. Cela consistait en un savant contrôle des statistiques, louant la croissance, occultant les chiffres du chômage, vantant le « miracle économique » tout en masquant l'importante asymétrie entre le littoral et les régions intérieures du pays... C'était aussi une sorte de paradoxe, un fatalisme économique ancien : « Nous n'avons pas les moyens d'être riches en Tunisie » (pas de ressources pétrolières d'importance), ce qui n'empêchait pas, simultanément, un discours (à grand renfort de trafic de statistiques) sur le miracle de la croissance et un comparatisme réconfortant par rapport aux situations supposément moins enviables des riches voisins, notamment algérien.

18 L'édifice et l'envers de cette politique dite « réformiste » (parce qu'elle s'inscrivait à sa manière dans la légitimité ancienne du réformisme hérité du début du xx<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>) étaient une gestion et un contrôle des politisations de la redistribution du capital, notamment par le biais d'une politique du (micro) crédit enserrant même le marché dit informel. Cette mainmise était assurée par l'appareil du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD)<sup>3</sup>, l'ancien parti quasi unique, et épaulée, en dernier recours, par le pléthorique appareil de police.

La « révolution » s'est engouffrée dans les failles et cassures de cet édifice, dont la violence avait été révélée par le corps meurtri de Mohamed Bouazizi, figure mythique et mythifiée d'une population en souffrance, empêchée de subvenir à ses besoins. Si on les a souvent citées, et parfois même ânonnées, les « origines économiques » de cette révolution en restent pourtant le plus grand impensé. Pourquoi donc ? C'est à la compréhension de cette étrange ellipse qu'il nous faut œuvrer. La question recouvre d'importants enjeux théoriques (en quoi l'économique « joue-t-il » dans une révolution ?) mais elle s'avère aussi d'une cuisante actualité. Aujourd'hui, alors que le paysage politique est caractérisé par un pluralisme partisan inédit en Tunisie, le gouvernement de l'économique semble à nouveau coincé dans les mêmes contradictions léguées par la période Ben Ali.

---

1. Béatrice Hibou, *La Force de l'obéissance. Économie politique de la répression en Tunisie*, Paris, La Découverte, 2006.

2. Michel Camau et Vincent Geisser, *Le Syndrome autoritaire. Politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003 ; Béatrice Hibou, « Le réformisme, grand récit politique de la Tunisie contemporaine », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 56-4 bis, 2009, p. 14-39.

3. Les organisations dites « nationales » patronales et syndicales étaient aussi des maillons plus ou moins forts de ce contrôle. Cf. les références citées dans la note précédente.

Au-delà de la remise en selle des patrons « prédateurs », nous faisons face à une actualisation de la déjà ancienne crise du réformisme.

POURQUOI LES « ORIGINES ÉCONOMIQUES »  
SONT-ELLES UN ANGLE MORT DE LA RÉVOLUTION ?

Sur le plan théorique, la trajectoire tunisienne appelle deux grilles de lecture communément opposées pour rendre compte des révolutions et de leur inscription dans l'économie. En réalité, deux pôles d'étude coexistent, plus qu'ils ne débattent entre eux, autour d'une opposition entre « déterminisme économique » et « logiques de situation ». Parmi les tenants du premier pôle, dans une veine ouvertement marxiste universitaire ou pour le moins développementaliste ou tiers-mondiste, l'économique occupe une place prépondérante mais sert une analyse fonctionnaliste en étant, pour ainsi dire, explicatif en dernier ressort. Pour résumer, dans ces recherches, la dégradation des conditions (pas seulement la pauvreté, mais aussi la dégradation de l'épargne paysanne, l'accumulation primitive du capital, etc.) est source de révoltes. Mais aussi et surtout, l'exacerbation des formes d'exploitation, du fait de la transformation des structures du capital, entraîne la révolution. Ces travaux rendent compte des « révolutions arabes » en mobilisant des données quantitatives macroéconomiques qui expliqueraient les impasses des politiques de développement<sup>4</sup>. Cependant, les liens de corrélation qu'ils supposent sont rarement établis, l'idée que les soulèvements ont été préparés notamment par les effets inégalitaires des politiques d'ajustement structurel et par la crise alimentaire de 2008 n'est pas étayée. De plus, le risque avec ces études provient de l'usage des mêmes grandes variables socio-économiques de la pauvreté, de la croissance et du chômage que celles utilisées par les institutions internationales (Fonds monétaire international et Banque mondiale) et que les États mobilisent. Ces chiffres désincarnés, écrasant la réalité des inégalités et des dominations réelles, ne révèlent souvent rien de plus que la violence de leurs usages. Puisque ce sont ces chiffres eux-mêmes sur lesquels l'État, les institutions financières internationales, le patronat, et même les oligarchies bureaucratiques syndicales, fondent leurs politiques. En somme,

19

4. Gilbert Achcar, *Le peuple veut. Une exploration radicale du soulèvement arabe*, Paris, Actes Sud, 2013. Dans cette veine, les analyses sur le cas tunisien, reprenant l'équation « développement économique = fin de l'autoritarisme », conduisaient Mahmoud Ben Romdhane à parler d'exception (« Développement et démocratie : l'exception tunisienne », *L'Année du Maghreb*, n° 3, 2007, p. 427-455.

si ce premier pôle convoque l'économie pour analyser les révolutions, c'est à travers des énoncés de type economiciste qui affirment un lien déterministe peu convaincant entre dégradation des conditions de vie et protestation.

20 Contre cette lecture mécanique de l'action collective, d'autres travaux ambitionnent de développer une compréhension des processus révolutionnaires à l'œuvre. Dans une démarche compréhensive, ils étudient les processus en actes et en situation, analysant l'avènement de « crises politiques » au prisme de la dynamique des acteurs en présence, des chemins parcourus, et des *background* de ceux-ci<sup>5</sup>. Ces travaux sociologiques ont eu raison d'évacuer les interprétations monocausales des révolutions qui prêtent au sentiment de frustration et de déclassement une puissance explicative des soulèvements populaires. Mais si ces précautions épistémologiques sont irréfutables, elles ont eu indirectement pour résultat de ne pas prendre suffisamment au sérieux les ferments socio-économiques de la révolution. Si les dynamiques de « mobilisation », à proprement parler, peuvent être relativement détachées des « causes profondes » du phénomène, les contextes de luttes sociales ne peuvent être compris sans analyser les conditions salariales, les revenus de subsistance, les styles et modes de vie afférents... en somme, la réalité de la protection sociale<sup>6</sup>.

Ce sont en effet les chocs connus par la protection sociale dans ces réalités complexes et inégalitaires (de relations clientélistes et de patronage...) qui entraînent l'expression, sous certaines conditions et dans les circonstances du soulèvement, des politisations différentielles naissantes. Ces revendications prennent souvent la forme d'une « demande d'État », parfois d'une aspiration à la liberté d'initiative, au petit commerce ou à la débrouille dans le marché « informel »<sup>7</sup>. Pour faire bref, ces revendications plus ou moins audibles correspondent à une formulation de demande de droit à un travail décent, de droit à la subsistance ou simplement, de façon plus dissimulée, d'un « droit à la paresse »<sup>8</sup>...

5. Amin Allal et Thomas Pierret (dir.), *Au cœur des révoltes arabes. Devenir révolutionnaires*, Paris, Armand Colin, 2013 ; Mounia Bennani-Chraïbi et Olivier Fillieule (dir.), « Retour sur les situations révolutionnaires arabes » (dossier), *Revue française de science politique*, vol. 62, n° 5-6, octobre-décembre 2012 ; Michel Camau et Frédéric Vairel (dir.), *Soulèvements et recompositions politiques dans le monde arabe*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 2014.

6. Myriam Catusse, « La question sociale aux marges des soulèvements arabes : leçons libanaises et marocaines », *Critique internationale*, n° 61, 2013.

7. Hamza Meddeb, *Courir ou mourir : course à el khobza et domination au quotidien dans la Tunisie de Ben Ali*, thèse de science politique, Institut d'études politiques de Paris, 2012.

8. Car, ainsi que l'analysait en son temps Paul Lafargue dans *Le Droit à la paresse*, Paris, Oril, 1883 ; rééd. Paris, La Découverte, 2010, il ne faut pas sacraliser la « valeur travail ». En

tout cela renvoie au droit à la protection sociale. Cet élément central est peu débattu en vue de comprendre la situation tunisienne d'aujourd'hui.

L'occultation des chocs de la protection sociale tient également à la place prépondérante qu'occupait le RCD. Faut-il le rappeler, sous Ben Ali comme sous Bourguiba, les oppositions syndicales, associatives ou partisans étaient totalement minoritaires. Effet d'un long processus de répression et de censure avant tout, mais peut-être aussi des dispositions sociales de leurs leaders<sup>9</sup>. Il n'en demeure pas moins que l'opposition se préoccupait surtout de l'urgence des violations des droits de l'homme, violations qui les concernaient au premier chef. Le parti au pouvoir était, quant à lui, la pierre angulaire des enchevêtrements de l'économie et du politique. Si le « parti-État » n'explique bien entendu pas tout, il permet de résumer cette structuration particulière du pouvoir faisant « écran » aux chocs de la protection sociale. On pourrait, non sans une certaine provocation, étendre ce raisonnement au rôle joué par la direction de la centrale syndicale (l'Union générale tunisienne du travail, UGTT) comme vecteur de désamorçage des luttes sociales et, simultanément, pourvoyeur de certaines formes de protection. Mis à part quelques bureaucrates de l'UGTT, le RCD était cependant l'organisation qui comptait les personnes les plus au fait des enjeux économiques et redistributifs, et dont elle escomptait le maintien de la domination politique autoritaire et policière : contrôle des revendications au et de travail, satisfaction relative des aspirations des classes populaires par des pratiques d'évergétisme néolibéral.

21

#### LE RCD : CONTRÔLE AUTORITAIRE, DOMINATION « PROTECTRICE » ET ÉVERGÉTISME NÉOLIBÉRAL

L'un des principaux traits caractéristiques de la situation autoritaire tunisienne était la place qu'y occupait le parti de Ben Ali. Le RCD, dissous le 9 mars 2011, était une organisation assurant un quadrillage étroit du pays. Mais il était également protéiforme et composite, tant en son sein cohabitaient des statuts et des fonctions très différents, des acteurs

---

réalité, les travailleurs peuvent n'avoir qu'un attachement relatif à leur emploi pensé d'abord comme un moyen de subsistance. Par exemple, on observe une multitude de revendications souvent inaudibles en vue d'obtenir un aménagement du temps de travail, passant notamment par des parasitages de l'appareil de production.

9. Michaël Béchir Ayari, *S'engager en régime autoritaire. Gauchistes et islamistes dans la Tunisie indépendante*, thèse de science politique, Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, 2009.

aux propriétés sociales diverses, aux degrés de responsabilité distincts. Le RCD revendiquait deux millions d'adhérents<sup>10</sup> (sur une population active qui compte près de quatre millions de personnes) et les voies d'accès à celui-ci étaient multiples. Pendant des années, le RCD avait réussi à opérer un maillage serré du territoire grâce aux multiples comités de quartier, cellules et autres comités de coordination. L'appareil du parti dédoublait l'administration publique. Le RCD était surtout une bureaucratie très centralisée présentant une hiérarchie équivalente à celle de l'administration, à tel point qu'on pouvait le qualifier, comme nous l'avons déjà fait, de « parti-État ». Il jouait à la fois les rôles d'intermédiation sociale, de contrôle et de surveillance des populations. Comme dans tout parti hégémonique, l'ampleur et l'étendue de l'implantation sociale avaient pour corollaires, d'une part, une emprise variable sur les différents secteurs sociaux et, d'autre part, l'existence de luttes qui se jouaient essentiellement en interne.

Ce rapide retour sur le contrôle autoritaire ne serait pas complet si l'on ne rappelait la réalité de la structuration socio-économique du politique. Pour de nombreux Tunisiens, l'accès aux crédits à la consommation, aux aides de telle administration ou de tel programme social, l'obtention d'autorisations (comme les permis de construire), d'une bourse d'études, d'une licence pour ouvrir un café, d'un agrément pour devenir taxi, etc., n'étaient possibles qu'en vertu de la médiation de cadres du RCD. Ces relations clientélistes, cette politique de faveurs et d'avantages, et les loyautés complexes afférentes (notamment de notabilités locales), permettaient au parti de se constituer un savoir et un savoir-faire réels sur les enjeux économiques qui concernaient une partie importante des Tunisiens. Au niveau local, de véritables *big men* multipositionnés jouaient avec le laisser-faire relatif que les politiques de réforme d'inspiration néolibérale commandaient depuis le milieu des années 1980. Ces notables du parti entretenaient des réseaux d'allégeance en s'imposant comme bienfaiteurs de la communauté dans un contexte de retrait des ressources de l'État. Pour autant, cet évergétisme néolibéral, et c'est aussi le paradoxe tunisien, ne pouvait être par trop revendiqué individuellement mais était toujours lié aux politiques du parti et à son président.

En définitive, si le RCD faisait écran aux chocs de la protection sociale, c'était bien, d'abord, parce qu'il permettait des formes de protection sociale plaçant en situation de dépendance de nombreux groupes sociaux.

---

10. Bien entendu, ces chiffres étaient gonflés par le RCD – les encartements « automatiques » à l'insu des principaux concernés étaient fréquents.



Contrairement à la fable du pouvoir, ces rapports sociaux n'étaient évidemment pas pacifiés, encore moins équitables ou égalitaires. Au contrôle des masses par un appareil policier et un arsenal juridique répressifs s'ajoutait surtout la violence symbolique du népotisme que subissait la majorité des Tunisiens ne pouvant bénéficier suffisamment de ces « avantages ». Mais, malgré cette violence physique et népotique, demeurait, dans ce contexte de censure, une croyance en l'efficacité et la nécessité du « système ». Le RCD – ou plutôt la structuration socio-économique du politique dont il était le nom – produisait en effet un désamorçage des conflits et des revendications socio-économiques.

Pour autant, il ne faut pas s'arrêter en route et conclure à un simple « consentement » des Tunisiens vis-à-vis de ces mécanismes diffus de « domination protectrice ». Le processus révolutionnaire a mis au jour la multitude de résistances et de conflits qui existaient déjà sous Ben Ali<sup>11</sup>, ainsi que l'ambivalence des relations de patronage: la violence que celles-ci véhiculaient pouvait au contraire, dans certaines situations, alimenter l'expression de politisations alternatives comme c'était le cas dans la région minière de Gafsa en 2008<sup>12</sup>. C'est bien cela qui a constitué la « surprise de la prise » du soulèvement populaire de 2010-2011. Pour comprendre cette modularité des effets de la domination protectrice et de sa violence, il faut étudier les acteurs qui sont pris dans ces relations de dépendance et qui sont aussi les plus soumis au risque d'en être exclus. C'est bien là aussi l'un des écueils de l'analyse économique de la révolution tunisienne, qui tend à occulter les figures dominées de la débrouille.

23

#### LES SURVIVANTS DU QUOTIDIEN ET LE BASCULEMENT RÉVOLUTIONNAIRE

Une figure publique semble synthétiser la classe des dominés de l'économie politique tunisienne. *Zawali* (le misérable), « figure » au triple sens de représentation dominante, de stigmatisation et d'(auto-)identification, correspond à toute une myriade de prestataires individuels de services, plus ou moins qualifiés: maçons journaliers, femmes de ménage, peintres en bâtiment, balayeurs, jardiniers, porteurs, petit-e-s commerçant-e-s

11. Sadri Khiari, *Tunisie: coercition, consentement, résistance. Le délitement de la Cité*, Paris, Karthala, 2003.

12. Amin Allal, « Réformes néolibérales, clientélismes et protestations en situation autoritaire. Les mouvements contestataires dans le bassin minier de Gafsa en Tunisie (2008) », *Politique africaine*, n° 117, 2010, p. 107-125.

exerçant sans autorisation, enfants ou adolescent-e-s vendant du pain sur le bord des routes... Cette figure peut aussi recouvrir paysan-e-s et ouvriers/ères journaliers/ères, voire employé-e-s de grandes entreprises étrangères sous-traitantes dans l'industrie automobile ou textile par exemple. Ces métiers, exercés au jour le jour, à la semaine ou au mois, par-delà leur précarité commune, renvoient bien entendu à des positions et des conditions sociales différentes. Mais du point de vue analytique, et sans verser dans le nominalisme que la catégorie profane de *zawali* désigne, ces survivants de la fin du mois se rejoignent dans leur incapacité à faire face aux risques encourus et aux coûts qu'ils engendrent – accidents de travail, maladies, pannes de l'équipement du foyer –, mais aussi aux risques liés à la prédation exercée par le RCD (soudaine remise en cause d'une forme de protection ou d'accès à une ressource notamment). Elles et ils ne sont pas non plus en mesure d'épargner plus que ce qu'ils consomment tous les mois et ont une possibilité réduite d'assurer la « reproduction » familiale (assurer un mariage, subvenir aux besoins de leur progéniture...).

Alors que la théorie politique classique a tendance à les classer, à pertes et profits, dans la catégorie des « apathiques », le rapport au politique de ces groupes dominés était, en situation autoritaire, pour le moins ambivalent. Il se caractérisait par une discrète réversibilité. Ce maintien de l'ambivalence se manifeste par des attitudes oscillant entre la neutralité, la non-opposition et la revendication ou la contestation ponctuelle, selon les périodes et selon des contextes fluctuant eux-mêmes entre un relatif « laisser-faire » et la répression. Autrement dit, au zèle apparent pour le régime, au président et à son parti, correspondaient des critiques et dénonciations qui, sous certaines conditions, s'avéraient d'une radicalité politique importante. C'est cette *modularité* des expériences et des pratiques de politisation, c'est-à-dire leur évolution et leur caractère variable dans le temps et l'espace pour les *mêmes* acteurs sociaux, qui explique le surgissement du soulèvement populaire – et, avant lui, les multiples anicroches à l'empire du « consentement » flottant et de la domination « protectrice ».

Cette modularité peut s'interpréter en miroir avec l'oscillation de l'intégration du *zawali* dans la régulation clientéliste caractéristique de la « Tunisie de Ben Ali ». S'il est difficile de généraliser sans donner l'impression d'une explication mécaniste, on peut suggérer quelques remarques transversales. Lorsque la domination « protectrice » n'est plus assurée de façon satisfaisante, cette fragilisation de l'intégration peut avoir pour effet de faire redoubler les efforts du *zawali* pour être



perçu comme un « bon » pauvre. Mais cet excès de zèle n'est souvent que ponctuel et, lorsque la fragilisation menace également des proches ou qu'elle tend à se généraliser au sein d'un groupe social au niveau local (à des autrui significatifs comme lors d'un plan de licenciement ou quand une répression policière frappe un quartier...), elle peut inversement susciter une attitude contestataire<sup>13</sup>.

Qu'en est-il du basculement révolutionnaire généralisé, et plus seulement des contestations locales ou ponctuelles ? Le soulèvement populaire est bien amorcé par ce mécanisme de fragilisation du groupe local, car ceux que l'on voit se révolter, en première ligne, sont souvent ceux qui, à l'échelle du quartier, sont en rupture d'intégration par rapport aux réseaux de la domination « protectrice ». Ce sont ces groupes de populations, à l'instar des jeunes des quartiers paupérisés de Tunis, qui ont engagé les actions protestataires dans la capitale<sup>14</sup>. S'ajoutent à cela les identifications émergentes à l'échelle nationale (par des médiations symboliques comme autour de la figure de Bouazizi ou par la circulation des images de la répression, et/ou par des réseaux d'interconnaissance plus larges, notamment professionnels ou familiaux). Et, enfin, la généralisation du soulèvement repose aussi sur une mise en récit qui justifie *ex post* l'engagement, mise en récit qui circule et qui permet de renforcer et de légitimer cet engagement<sup>15</sup>. Au cours du moment révolutionnaire, la forme du politique et le discours qui s'y rapporte changent, avec la dévalorisation des pratiques clientélares et la valorisation d'une vision plus idéaliste et principielle du politique. Cette mise en récit puise notablement dans le registre de la dénonciation du manque de protection sociale, du risque socio-économique, de la fatigue provoquée par la débrouille, du sentiment d'injustice que celle-ci produit face à la corruption et l'opulence des dominants (Mohamed Bouazizi *vs* clan Trabelsi).

25

*In fine*, quel rôle le socio-économique joue-t-il dans la révolution ? D'une part, celui de répertoire énonciatif qui nourrit les identifications

13. Pour des illustrations, je me permets de renvoyer à mon article « Trajectoires “révolutionnaires” en Tunisie. Processus de radicalisations politiques 2007-2011 », *Revue française de science politique*, vol. 62, n° 5-6, décembre 2012, p. 824-841.

14. Concernant le soulèvement de groupes de « jeunes » dans des quartiers paupérisés de Tunis, cf. Amin Allal, « “Avant on tenait le mur, maintenant on tient le quartier !” Germes d'un passage au politique de jeunes hommes de quartiers populaires lors du moment révolutionnaire à Tunis », *Politique africaine*, n° 121, 2011, p. 53-68.

15. Amin Allal et Youssef el-Chazli, « Figures du déclassé et passage au politique dans les situations révolutionnaires égyptienne et tunisienne », in Ivan Sainsaulieu et Muriel Surdez (dir.), *Sens politiques du travail*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 321-336.

26 émergentes et l'extension du basculement dans la mobilisation révolutionnaire. Le socio-économique intervient alors comme « logique de situation » au cours du processus lui-même et s'impose comme une dynamique unificatrice. Mais, d'autre part, le socio-économique joue également comme disposition, en amont, pour ainsi dire, du soulèvement, bien qu'il ne saurait y avoir de trajectoire nécessaire et linéaire de la disposition à l'action. Les chemins qui mènent de la « débrouille » à la mobilisation et à la politisation sont multiples. Si les conditions socio-professionnelles et de mobilité sociale sont des ressorts importants de l'engagement dans la « révolution », ce sont les façons dont elles s'articulent aux sociabilités de quartier et familiales, aux (en)jeux générationnels, aux mémoires de protestations passées et/ou aux expériences de répression policière, etc., qui permettent de comprendre la pluralité des trajectoires qui ont mené des individus et des groupes à s'engager – ou non – dans la protestation avec leurs compétences, ressources, représentations et justifications différentes. Dès lors, prendre en compte, de manière microsociologique, les ressorts socio-économiques de la révolution, c'est interroger, au-delà de la causalité, la multidimensionnalité du processus révolutionnaire. Et c'est aussi, du même coup, comprendre à quel point ce dernier n'est pas un moment clos, circonscrit à la seule séquence du soulèvement général, puisque ses ressorts n'ont pas subitement cessé d'exister.

\*

Depuis mars 2011, la focalisation sur les enjeux des « règles du jeu démocratique » (d'abord la Constitution, puis les élections et enfin la sécurité/terrorisme) a pernicieusement détourné le regard de l'objectif des luttes économiques quotidiennes<sup>16</sup>, des (non-)régulations qu'elles connaissent et des contradictions qu'elles produisent en termes politiques<sup>17</sup>. Malgré la fin du « guichet unique » du RCD, la question de la protection sociale est pourtant toujours vivace. Certes, depuis 2011, sur le plan des médiations

---

16. Notons tout de même la parution récente de Olfa Lamoum et Mohamed Ben Zina (dir.), *Jeunes de Douar Hicher et d'Ettadhamen. Une enquête sociologique*, Tunis, Arabesques, 2015, ainsi que les nouveaux projets de recherches respectifs de Choukri Hmed et d'Imed Melliti à l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain à Tunis, et enfin les travaux des sociologues des mondes ruraux comme ceux dirigés par Alia Gana, Habib Ayeub et Mohamed Elloumi, qui prennent en considération ces dimensions économiques.

17. Pour un travail de synthèse plaidant pour une économie politique de la révolution tunisienne, cf. Baccar Gherib, « Économie politique de la révolution tunisienne. Les groupes sociaux face au capitalisme de copinage », *Revue Tiers Monde*, n° 212, 2012.

politico-économiques aussi des choses ont changé. L'évergétisme néolibéral sous contrôle autoritaire de l'État et du parti quasi unique se recomposant, de nouvelles relations clientélistes apparaissent, à coloration « charité musulmane », ainsi qu'un renforcement relatif du rôle de la bureaucratie syndicale dans la redistribution vers des secteurs précis. Certains ont pensé que le parti Ennahdha, grâce à son habileté à incarner un registre identitaire populaire, pouvait mobiliser et servir les intérêts de ces catégories de la population, en proposant une alternative économique à la domination protectrice du RCD. Mais les responsables du parti islamiste – d'une part, largement acculturés aux recettes du néolibéralisme et, d'autre part, sous pression dans une configuration politique où ils devaient donner des gages de « normalisation démocratique » – n'ont pas bouleversé pour le moment la donne économique.

Aujourd'hui, ces dynamiques semblent paradoxalement produire une stigmatisation accrue des exclus du système de protection sociale. Le *zarwali* n'est (déjà) plus à la mode. Après une période de fierté et de célébration (notamment artistique), il ne reste que quelques gauchistes, quelques affiliés à l'ex-président Moncef Marzouki et leurs opposants *big men* aux accents populistes pour convoquer positivement la figure du *zarwali*. Ce dernier est, pour ainsi dire, à nouveau rentré dans les rangs des classes dangereuses. Mohamed Bouazizi lui-même est raillé pour « nous avoir mis dedans ». De façon hégémonique, dans les médias et les débats politiques, la situation n'est envisagée peu ou prou que par rapport à la politique représentative, les arrangements économiques quotidiens et les conflits qu'ils génèrent sont à nouveau pensés comme des anomalies (de corruption/de violences « tribales »/de troubles à l'ordre public...).

Abandonnés par les principaux leaders et organisations de la représentation politique (si ce n'est parfois en temps court de mobilisation électorale), les modes de politisation des groupes dominés se réduisent de plus en plus à des actions protestataires directes : mobilisations sporadiques, grèves dites sauvages... Ces initiatives sont de plus en plus la cible d'une répression policière et judiciaire. Celle-ci peut prendre la forme directe d'interventions policières brutales, du renforcement de la pénalisation des activistes de la révolution, mais aussi des formes plus insidieuses<sup>18</sup> qui ont remis en selle l'appareil policier comme arbitre

18. Dans le mouvement de pénalisation, on pourrait également mentionner de manière collatérale les dispositifs institutionnels de répression comme l'application de la célèbre loi 52 qui a entraîné l'emprisonnement de centaines de jeunes pour consommation de cannabis. La distribution sociale des embastillés n'est pas faite au hasard, ce sont souvent les jeunes des quartiers populaires qui sont visés.

des mouvements sociaux. Il ne s'agit pas pour autant d'un retour aux formes antérieures du contrôle autoritaire. Mais si ces mobilisations protestataires sont parfois intégrées, souvent *a posteriori* et à travers des médiations complexes, dans des agendas partisans et syndicaux, elles ne semblent pas produire une mise à l'ordre du jour de la question de la redistribution et de la protection sociale.

28 Ainsi, les « origines » socio-économiques de la révolution, au sens où nous les avons ici définies – les ressorts et répertoires afférents à une structuration économique du politique mêlant redistribution clientéliste et fragilisation de la protection sociale – continuent largement de caractériser la réalité de la société tunisienne. Et, pour le comprendre, le regard ne doit pas simplement se porter sur les manœuvres « du haut » visant à réinstaller une partie de l'ancienne classe dirigeante. C'est aussi aux effets d'une longue socialisation à la domination « protectrice » du RCD qu'il faut s'intéresser. La modularité des politisations, que nous avons soulignée, ne joue pas toujours dans le sens de la condamnation de l'exclusion, des inégalités et de l'injustice du système, mais peut conduire à la demande du retour des « écrans » aux chocs de la protection sociale, reproduisant certaines modalités de l'exercice antérieur du pouvoir.

Sacrifiant au jeu de mot utilisé par Alain Badiou avant lui, Michel Camau répondait à la question « de quoi Ben Ali est-il le nom ? » par : « Il s'avérerait en définitive le nom d'un mode antidémocratique d'intégration au capitalisme mondialisé<sup>19</sup>. » La situation actuelle s'avère celle d'un mode démocratique formel d'intégration au capitalisme mondialisé qui, pour le moment, n'a pas engagé de changements en profondeur de la structuration économique de la domination politique.

---

19. Michel Camau, « Tunisie: vingt ans après; de quoi Ben Ali est-il le nom ? », *L'Année du Maghreb*, n° 4, 2008, p. 507-527. En conclusion de ce texte, l'auteur précisera sa réponse : « D'un composite de régimes partiels à travers lesquels s'opère l'intrication de la domination autoritaire et de la "gouvernance démocratique", corollaire de l'intégration au capitalisme mondialisé. »

R É S U M É

---

*Si on les a souvent citées, et parfois même ânonnées, les « origines économiques » de la révolution en restent pourtant le plus grand impensé. Pourquoi donc ? C'est à la compréhension de cette étrange ellipse que cet article tente d'œuvrer. La focalisation sur les enjeux des « règles du jeu démocratique » a pernicieusement détourné le regard de l'objectif des luttes économiques quotidiennes, des (non-)régulations qu'elles connaissent et des contradictions qu'elles produisent en termes politiques. Pourtant, avec la fin du « guichet unique » du RCD, le parti tentaculaire de Ben Ali, la question de la protection sociale, et les chocs qu'elle connaît, est toujours vivace.*